II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques	Exercice 2023 France	Exercice 2023 Exportation	Exercice 2023 Total	Exercice 2022
Ventes de marchandises	698 719 111	6 554	698 725 666	720 043 637
Production vendue de biens				
Production vendue de services	293 538	18 973 956	19 267 494	21 688 664
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**699 012 650**	**18 980 510**	**717 993 160**	**741 732 301**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			7 829 150	8 538 624
Autres produits			254 022	1 510 092
PRODUITS D'EXPLOITATION			**726 076 332**	**751 781 016**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			415 362 658	449 406 850
Variation de stock (marchandises)			-30 718 962	-34 721 376
Achats de matières premières et autres approvisionnements			665 845	609 761
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-64 936	111 554
Autres achats et charges externes			108 655 725	102 981 452
Impôts, taxes et versements assimilés			52 629 930	58 614 612
Salaires et traitements			79 500 254	78 801 120
Charges sociales			39 955 550	38 384 634
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 154 710	2 293 732
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 565 352	758 588
Dotations aux provisions			13 959 352	11 217 890
Autres charges			83 656	105 873
CHARGES D'EXPLOITATION			**683 749 134**	**708 564 689**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**42 327 199**	**43 216 327**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			**4 393 268**	1 002 413
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			4 393 268	1 002 413
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**864 562**	**784 807**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			864 562	784 807
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**3 528 706**	**217 607**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**45 855 905**	**43 433 933**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				17 219
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				17 219
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**229 236**	**241 408**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			148 389	36 926
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			80 847	204 482
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-229 236**	**-224 189**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			5 996 163	5 777 167
Impôts sur les bénéfices			13 116 492	11 504 509
TOTAL DES PRODUITS			**730 469 601**	**752 800 649**
TOTAL DES CHARGES			**703 955 587**	**726 872 579**
BENEFICE OU PERTE			**26 514 013**	**25 928 069**

I. BILAN AU 31/12/2023

A. Bilan Actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	171 737	165 959	5 778	19 645
Fonds commercial	196 139 413		196 139 413	196 139 413
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	6 609 055	4 904 981	1 704 075	1 541 662
Installations techniques, mat. et outillage	12 816 144	8 969 888	3 846 255	3 708 775
Autres immobilisations corporelles	4 405 447	2 609 864	1 795 582	1 799 964
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	157 788		157 788	276 340
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	148 793 016		148 793 016	145 159 540
Autres immobilisations financières	963 814		963 814	892 454
ACTIF IMMOBILISE	**370 056 413**	**16 650 692**	**353 405 721**	**349 537 793**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	155 827		155 827	90 891
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	150 338 088	2 068 340	148 269 748	118 756 921
Avances, acomptes versés sur commandes	21 187 678		21 187 678	3 768 919
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	100 116 928	689 187	99 427 741	80 916 073
Autres créances	7 391 959		7 391 959	29 877 808
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	163 596		163 596	27 285 795
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	834 626		834 626	482 407
ACTIF CIRCULANT	**280 188 702**	**2 757 526**	**277 431 176**	**261 178 815**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**650 245 115**	**19 408 219**	**630 836 897**	**610 716 608**

B. Bilan Passif

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 133 449 467)	133 449 467	133 449 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 846 322	22 846 322
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	9 457 214	8 160 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	99 001 666	74 370 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**26 514 013**	**25 928 069**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**291 268 682**	**264 754 669**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges	29 923 533	25 549 211
Provisions pour retraites et obligations similaires	28 365 185	26 482 372
PROVISIONS	**58 288 718**	**52 031 583**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 843 798	17 655 858
Dettes fiscales et sociales	193 516 116	178 749 214
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	58 907 603	96 015 400
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 962 050	1 441 469
DETTES	**281 229 567**	**293 861 941**
Ecarts de conversion passif	49 930	68 415
TOTAL GENERAL	**630 836 897**	**610 716 608**

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Monsieur Stéphane LASSIGNARDIE



AbbVie

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

AbbVie

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société AbbVie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AbbVie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Claire Pajona

I. BILAN AU 31/12/2023

A. Bilan Actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	171 737	165 959	5 778	19 645
Fonds commercial	196 139 413		196 139 413	196 139 413
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	6 609 055	4 904 981	1 704 075	1 541 662
Installations techniques, mat. et outillage	12 816 144	8 969 888	3 846 255	3 708 775
Autres immobilisations corporelles	4 405 447	2 609 864	1 795 582	1 799 964
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	157 788		157 788	276 340
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	148 793 016		148 793 016	145 159 540
Autres immobilisations financières	963 814		963 814	892 454
ACTIF IMMOBILISE	**370 056 413**	**16 650 692**	**353 405 721**	**349 537 793**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	155 827		155 827	90 891
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	150 338 088	2 068 340	148 269 748	118 756 921
Avances, acomptes versés sur commandes	21 187 678		21 187 678	3 768 919
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	100 116 928	689 187	99 427 741	80 916 073
Autres créances	7 391 959		7 391 959	29 877 808
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	163 596		163 596	27 285 795
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	834 626		834 626	482 407
ACTIF CIRCULANT	**280 188 702**	**2 757 526**	**277 431 176**	**261 178 815**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**650 245 115**	**19 408 219**	**630 836 897**	**610 716 608**

B. Bilan Passif

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 133 449 467)	133 449 467	133 449 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 846 322	22 846 322
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	9 457 214	8 160 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	99 001 666	74 370 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**26 514 013**	**25 928 069**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**291 268 682**	**264 754 669**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges	29 923 533	25 549 211
Provisions pour retraites et obligations similaires	28 365 185	26 482 372
PROVISIONS	**58 288 718**	**52 031 583**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 843 798	17 655 858
Dettes fiscales et sociales	193 516 116	178 749 214
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	58 907 603	96 015 400
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 962 050	1 441 469
DETTES	**281 229 567**	**293 861 941**
Ecarts de conversion passif	49 930	68 415
TOTAL GENERAL	**630 836 897**	**610 716 608**

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques	Exercice 2023 France	Exercice 2023 Exportation	Exercice 2023 Total	Exercice 2022
Ventes de marchandises	698 719 111	6 554	698 725 666	720 043 637
Production vendue de biens				
Production vendue de services	293 538	18 973 956	19 267 494	21 688 664
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**699 012 650**	**18 980 510**	**717 993 160**	**741 732 301**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			7 829 150	8 538 624
Autres produits			254 022	1 510 092
PRODUITS D'EXPLOITATION			**726 076 332**	**751 781 016**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			415 362 658	449 406 850
Variation de stock (marchandises)			-30 718 962	-34 721 376
Achats de matières premières et autres approvisionnements			665 845	609 761
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-64 936	111 554
Autres achats et charges externes			108 655 725	102 981 452
Impôts, taxes et versements assimilés			52 629 930	58 614 612
Salaires et traitements			79 500 254	78 801 120
Charges sociales			39 955 550	38 384 634
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 154 710	2 293 732
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 565 352	758 588
Dotations aux provisions			13 959 352	11 217 890
Autres charges			83 656	105 873
CHARGES D'EXPLOITATION			**683 749 134**	**708 564 689**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**42 327 199**	**43 216 327**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			**4 393 268**	1 002 413
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			4 393 268	1 002 413
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**864 562**	**784 807**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			864 562	784 807
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**3 528 706**	**217 607**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**45 855 905**	**43 433 933**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				17 219
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				17 219
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**229 236**	**241 408**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			148 389	36 926
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			80 847	204 482
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-229 236**	**-224 189**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			5 996 163	5 777 167
Impôts sur les bénéfices			13 116 492	11 504 509
TOTAL DES PRODUITS			**730 469 601**	**752 800 649**
TOTAL DES CHARGES			**703 955 587**	**726 872 579**
BENEFICE OU PERTE			**26 514 013**	**25 928 069**

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité et Faits marquants

La société Abbvie, sise au 10 rue d'Arcueil sur Rungis (94) exerce son activité de commercialisation et de distribution sur le territoire français (y compris DROM COM), de médicaments essentiellement actifs sur des maladies dites chroniques.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat de l'exercice est de 630,8 millions € et le résultat net comptable s'élève à 26,5 millions €.

Le chiffre d'affaires 2023 figurant dans les comptes statutaires ABBVIE est de 718,0 millions € en baisse de 3,2 % par rapport à l'année 2022.

La société comptabilise les remises conventionnelles dues en application d'une convention conclue avec le CEPS nettes des crédits de remises, le cas échéant, en chiffre d'affaires, considérant qu'il s'agit d'un ajustement du prix des médicaments.

Courant 2023 la société Abbvie France a fait l'objet d'une vérification des cotisations URSSAF versées portant sur les exercices 2020,2021,2022. Cette vérification a entraîné un rappel de cotisations et contributions obligatoires de 1,7 millions € incluant les majorations et pénalités auprès de l'URSSAF ILE DE France et 0,002 millions € auprès de l'URSSAF NORMANDIE. Une provision à hauteur de 2,448 millions € est portée au bilan au 31 décembre 2023.

L'évolution de son activité s'explique principalement par les évènements ci-dessous :

- Le chiffre d'Affaires du produit Humira décroît de -49 millions € en 2023. Une baisse significative des volumes en raison de la pénétration des biosimilaires sur le marché de l'Adalimumab, Les ventes sont également impactées par la réduction de prix de -10% depuis Mars 2023.

- Cette baisse sera partiellement compensée par la croissance continue du chiffre d'affaires de Rinvoq et Skyrizi (environ +26 millions €). Après un arrêt de promotion en 2022, la croissance de Rinvoq traduit la décision de reprise de promotion par l'ANSM à partir de 17/03/2023.

- Les ventes en Hépatite C sont en décroissance de -2,2 millions € soit -5%, principalement en raison des effets des paybacks avec -1,3 million € expliqué par une reprise de provision en 2022 non récurrente sur 2023 et -0,5 million lié à une provision payback plus importante qu'en 2022.

- Le produit Venclyxto poursuit sa croissance avec une augmentation du CA de +7,6 millions € en 2023. La performance est cependant affectée par la baisse de prix en août 2023 avec un impact estimé à -9,3 millions €, compensé par une hausse du volume de +16,9 millions €, grâce au lancement remboursé de l'indication CLL 1ère ligne et de l'AML 1ère ligne depuis août 2023.

- Le chiffre d'Affaires du produit Tepkinly, nouveau produit lancé en septembre 2023, est de 1,5 million €.

- Le portefeuille Eye Care est en décroissance sur 2023, avec un total à 121,3 millions €, soit -4,6% vs 2022 :

 - Ozurdex a été impacté par une baisse de prix de -4% en mai 2023. L'impact prix défavorable a été intégralement compensé par la croissance volume du produit de +6%.
 - Ganfort décroit de 1,2 million € à la suite de l'entrée des génériques sur MD en juin 2022.
 - Lumigan a subi une baisse de prix de -21,3% en janvier 2023.
 - Combigan a également eu une baisse de prix en février 2023 de -20%.

- Duodopa poursuit sa croissance à deux chiffres avec +13% vs 2022 soit une croissance de +2,3 millions €.

- Botox Thérapeutique poursuit sa croissance également avec +7% / +2 millions € vs 2022.

- Les produits HIV sont stables par rapport à l'année précédente soit à 1,4 million €.

Enfin, la concurrence des génériques reste très forte pour Sévorane, entraînant une baisse des ventes : à 9 millions € en 2023 vs. 9,6 millions € en 2022.

- Les ventes de produits esthétiques nettes de taxes et autres déductions s'élèvent à 48,0 millions € en 2023, en hausse de +9,1% par rapport à l'année 2022.
 L'évolution de l'activité Allergan Esthétique s'explique principalement par les éléments ci-dessous :

 - Le chiffre d'affaires de la gamme Juvederm en hausse de près de +15,9%. Cette croissance est portée par le développement des clients « grands comptes », par la hausse de nos prix de ventes au deuxième trimestre et la forte dynamique commerciale auprès des clients directs.
 - Le produit HArmonyCa, lancé au deuxième trimestre 2022, s'installe de plus en plus sur le marché, et enregistre une croissance de +160%.
 - Le chiffre d'affaires de la gamme Vistabel est en décroissance de -13,1%. Les parts de marché gagnées en 2022 dû à des problèmes d'approvisionnement chez la concurrence, n'ont pas été maintenues.
 - L'activité de Cryolipolyse (CoolSculpting) reflète également une décroissance de -33% principalement due à la baisse des ventes de systèmes.

La Tax M 2022 (clause de sauvegarde) a été facturée pour 26,2 millions € et en 2023, elle a été estimée à 33,3 millions € en raison d'une croissance du marché pharmaceutique brut estimée à +8,5%.

La Société continue également de gérer étroitement les ressources de fabrication et de chaîne d'approvisionnement afin de garantir que les patients continuent de recevoir un approvisionnement ininterrompu de leurs médicaments.

OCDE Pilier 2 : adoption par la législation française sur l'année 2023

Les règles de Pilier 2 de l'OCDE s'appliquent généralement aux entreprises multinationales dont le chiffre d'affaires consolidé est supérieur ou égal à 750 millions d'euros. Sous réserve de certaines contraintes « Safe Harbours », les grandes multinationales relevant du champ d'application sont tenues de calculer leur taux effectif d'impôt (TEI- GloBE) pour chaque juridiction où elles exercent leurs activités et seront soumises à un impôt complémentaire de la différence entre leur taux effectif d'impôt (TEI) pour chaque juridiction et le taux minimum de 15%. Si le taux effectif d'impôt (TEI) dans une juridiction est de 15% ou plus, aucun impôt complémentaire ne sera payable.

La législation de pilier 2 a été adoptée en 2023 en France et entrera en vigueur le 1er janvier 2024. La législation introduit la règle d'inclusion du revenu (RIR) et la taxe complémentaire nationale qualifiée (QDMTT) conformément aux exigences de l'OCDE. La règle des bénéfices sous-imposés (UTPR) doit être mise en œuvre à compter de janvier 2025.

Le groupe AbbVie a effectué une évaluation de l'exposition potentielle du groupe AbbVie aux impôts sur le revenu de pilier 2 en France. Le groupe AbbVie ne s'attend pas à être assujetti aux taxes complémentaires du pilier 2 dans cette juridiction en 2024.

1.2. Activité de recherche et développement

La société poursuit ses activités de recherche et de développement.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes Généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2015-06 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 23 novembre 2015 et homologué par arrêté ministériel du 4 décembre 2015 (JO du 8 décembre 2015).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

2.2. Utilisation d'Estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2023, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite

3. REGLES D'EVALUATION DES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

3.1. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires d'acquisition.

Les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles sont de 3 ans pour les logiciels et licences et de 5 ans pour les autres immobilisations incorporelles.

3.2. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Evaporateurs	10 ans
Pompes	5 ans

3.3. Autres Immobilisations Financières

Les prêts et créances immobilisés sont valorisés à leur valeur actuelle. Une provision est constatée lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-remboursement.

3.4. Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode du "premier entré, premier sorti" (FIFO), la valeur des marchandises et approvisionnements incluant les frais accessoires d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de critères distincts :

- Lorsque les produits sont défectueux (retours clients, produits en attente de destruction) ou obsolètes (date de péremption empêchant toute commercialisation) ou encore s'il existe un risque spécifique de non-commercialisation, la provision est constituée pour la valeur d'inventaire ;

- Pour l'ensemble des produits, une provision est constituée sur la base des résultats d'une analyse mensuelle de la rotation des stocks tenant compte de la date de péremption et des prévisions de ventes de chacun d'entre eux. La provision est alors calculée en fonction de la valeur d'inventaire pondérée par un coefficient résultant de la durée de commercialisation résiduelle et du poids de l'éventuel sur stockage estimé par rapport aux ventes prévisionnelles.

3.5. Clients et autres créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

3.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

3.7. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.
L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

3.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

3.8.1 Engagements à long terme de retraite, pour primes liées à l'ancienneté et d'autres avantages

Les engagements à long terme de retraite sont comptabilisés par la société pour l'intégralité des provisions pour retraites et autres avantages similaires dont bénéficient ses salariés.
Concernant la provision relative aux engagements des indemnités de fin de carrière, les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- le taux d'Actualisation retenu est de 3,25 %;
- le coefficient de Turn-over est dégressif avec l'âge, il a été revu courant 2019 de sorte qu'il correspond à la rotation moyenne effective des salariés de la Société sur les cinq derniers exercices ;
- la table de mortalité utilisée est celle actualisée provenant des services publics statistiques nationaux INSEE 2017-2019 ;
- le taux de progression des salaires retenu est de 3,5 % ;
- la date de départ retenue varie entre 61 ans et 64 ans, en fonction de l'âge des salariés.

Les écarts actuariels constatés à la clôture de l'exercice ne sont pas comptabilisés et seront amortis sur la période résiduelle d'acquisition des droits s'ils représentent plus de 10% de l'engagement total.

L'engagement des retraites lié aux Indemnités de fin de carrière total figure au passif du bilan et représente à 24,7 millions €.

Les accords d'entreprise de la société prévoient l'attribution de primes et congés aux salariés dès lors qu'ils atteignent un certain niveau d'ancienneté. Cette attribution est graduelle et s'échelonne sur l'ensemble de la vie professionnelle des salariés au sein de l'entreprise. L'engagement correspondant à ces primes est valorisé à l'aide des mêmes paramètres d'actualisation et de probabilités que ceux utilisés pour le calcul des engagements des indemnités de départ en retraite. Il s'élève à 3,6 millions € en fin d'exercice 2023.

La provision cumulée des Engagements à Long Terme de Retraite et obligations similaires au titre de l'année 2023 s'élève à 28,4 millions €.

4. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture qui puisse avoir une incidence sur les comptes de l'exercice 2023 n'est à signaler.

5. Changement de Méthodes Comptables

Aucun changement de méthodes comptables n'est à signaler sur l'exercice 2023.

6. Notes relatives aux postes de Bilan et du Compte de Résultat

6.1 Immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Sorties	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement					
Fonds de commerce	196 139 413				196 139 413
Autres postes d'immobilisation incorporelles	171 737				171 737
Total 1 Incorporelles	196 311 150	**0**	**0**	**0**	196 311 150
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements…..	5 937 227	678 610		6 782	6 609 055
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	12 925 753	1 269 207		1 378 816	12 816 144
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 275 109	569 384		439 047	4 405 447
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**23 138 089**	**2 517 201**	**0**	**1 824 645**	**23 830 646**
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Immobilisations en cours/acomptes	276 340		118 552		157 788
TOTAL	**219 725 579**	**2 517 201**	**118 552**	**1 824 645**	**220 299 584**

Les immobilisations incorporelles brutes (196,3 millions €) correspondent principalement aux éléments du fonds de commerce apportés au 1er octobre 2012 par les sociétés Abbott France (pour 187,1 millions €), Abbott Products (pour 3,8 millions €) et Allergan pour 5,2 millions € en date du 1er novembre 2022.

La variation des immobilisations corporelles +0,7 millions € s'explique principalement par :

- L'acquisition d'évaporateurs et pompes pour + 1,3 million €
- L'acquisition de matériels informatiques et mobiliers pour +0,4 million €

- La rénovation des sites (Rungis, La Madeleine de Nonancourt, Courbevoie) pour +0,7 million €.
- La sortie de matériels informatiques et évaporateurs obsolètes pour -1,8 million €.

6.2 Amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	152 092	13 867		165 959
Total 1	**152 092**	**13 867**	**0**	**165 959**
Terrains				
Constructions	4 395 565	693 407	6 783	5 082 189
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	9 216 978	1 104 841	1 345 034	8 976 785
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	2 475 146	342 596	391 982	2 425 760
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**16 087 689**	**2 140 844**	**1 743 799**	**16 484 734**
TOTAL	**16 239 781**	**2 154 711**	**1 743 799**	**16 650 693**

L'amortissement des immobilisations figurant au bilan enregistre le cumul des dotations constatées depuis les apports effectués au 1er octobre 2012 diminué des cumuls d'amortissements des immobilisations sorties.

6.3 Immobilisations financières

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions et Virements de poste à poste	Sorties et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	146 051 995	3 705 716	880	149 756 830		149 756 830
TOTAL	**146 051 995**	**3 704 835**	**880**	**149 756 830**		**149 756 830**

Les immobilisations financières (149,7 millions €) concernent au prêt accordé à Forrest à hauteur de 148,4 millions, à des intérêts de 0,4 million € et aux dépôts de garantie pour 0,9 million €.

6.4 Stocks et en-cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023
Matières premières	155 827		155 827
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	150 338 088	2 068 340	148 269 748
TOTAL	**150 493 915**	**2 068 340**	**148 425 575**

La Valeur Nette du Stock de Marchandises passe de 118,6 millions € en 2022 à 148,3 millions € à fin 2023, soit une hausse du stock en valeur nette de 29,5 millions € expliquée par :

- Une baisse des stocks en valeurs brutes de -16,3 millions € :
 - Maviret, spécialité en Hépatologie pour (-16,3 millions €) ;

- Une hausse des stocks en valeurs brutes de 46 millions € :
 - Spécialité en Ophtalmologie, pour (+ 12,5 millions €) ;
 - Skyrizi, spécialité en Dermatologie pour (+8,6 millions €) ;
 - Venclyxto, spécialité en Hématologie pour (+7,4 millions €) ;
 - Rinvoq, spécialité Immunologie, pour (+6,7 millions €)
 - Spécialité en Botox thérapeutique, pour (+ 4,3 millions €)
 - Spécialité en Médecine esthétique, pour (+ 2,6 millions €) ;
 - Tepkinly, spécialité en Onco - Hématologie, pour (+2,4 millions €)
 - Humira, spécialité Immunologie, pour (+1,5 million €)

- Une augmentation de la provision pour dépréciation du stock de 1,4 million € laissant un solde à fin 2023 de 2,1 millions €.

6.5 Provisions

Provisions inscrites au bilan En Euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**0**	**0**	**0**	**0**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour retraites et obligations similaires	26 482 372	3 023 530	1 140 717	28 365 185
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des Immos				
Provisions pour gros entretien grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	25 549 211	10 935 822	6 561 500	29 923 533
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**52 031 583**	**13 959 352**	**7 702 217**	**58 288 718**
Dépréciation des immobilisations incorporelles				
Dépréciation des immobilisations corporelles				
Dépréciation des immobilisations financières				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Autres immobilisations financières				
Dépréciation des stocks et en cours	862 205	1 333 069	126 933	2 068 340
Dépréciation des comptes clients	456 903	232 284		689 187
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**1 319 108**	**1 565 353**	**126 933**	**2 757 527**

Aucune provision réglementée n'est comptabilisée dans les livres d'AbbVie.

Les provisions pour Risques et Charges portées au bilan pour 58,3 millions € recouvrent les éléments suivants :

- 24,7 millions € couvrant les engagements de retraite contre 23,6 millions € au 31/12/2022 ;
- 3,6 millions € pour les avantages liés à l'ancienneté des salariés contre 2,9 millions € au 31/12/2022 ;
- 29,9 millions € pour des risques et litiges divers contre 25,5 millions € au 31/12/2022.

6.6 Etat des échéances des Créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 258,1 millions € en valeurs brutes au 31/12/2023 et se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**149 756 830**	**148 793 016**	**963 814**
Créances rattachées à des participations			
Prêts	148 793 016	148 793 016	
Autres immobilisations financières	963 814		963 814
ACTIF CIRCULANT :	**108 343 513**	**108 343 513**	**0**
Clients	99 427 741	99 427 741	
Clients douteux	689 187	689 187	
Personnel et comptes rattachés	264 183	264 183	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	3 235 078	3 235 078	
Groupe et associés	3 612 164	3 612 164	
Débiteurs divers	280 534	280 534	
Charges constatées d'avance	834 626	834 626	
TOTAL	**258 100 343**	**257 136 528**	**963 814**

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours.

Les créances clients s'établissent à 99,4 millions € contre 80,9 millions € en 2022.
La hausse des créances clients de fin d'année s'explique par un montant des Lettres de change remise en banque en fin d'année et sera encaissé début janvier.

Le DSO (délai de paiement des clients) en légère hausse sur l'année, les créances clients représentent 35,8 jours de chiffre d'affaires en 2023 contre 34,6 jours en 2022.

Les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 0,7 million €, et sont en hausse de 0,2 million € comparativement à 2022.

Le poste créances Groupe diminue de 15,5 millions €. Il est constitué principalement de créances clients inter-compagnies pour 0,6 million € et d'une créance Impôt sur les sociétés vis de vis de Forest Holdings, tête de groupe fiscal pour 2,9 millions €. Le montant à verser au titre de l'impôt société au 31/12/2023 est de 13,18 millions € tandis que les acomptes versés sur 2023 représentent une somme de 16,1 millions €.

6.7 Etat des échéances des Dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 843 798	26 843 798		
Personnel et comptes rattachés	22 129 270	22 129 270		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 345 751	13 345 751		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	158 041 094	158 041 094		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	57 298 291	57 298 291		
Autres dettes	1 609 313	1 609 313		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	1 962 050	1 962 050		
TOTAL	**281 229 567**	**281 229 567**	**0**	**0**

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Les dettes Fournisseurs et comptes rattachés sont de 26,8 millions €, en hausse de 9,2 millions € par rapport à 2022. La progression des dettes Fournisseurs de 9,2 millions €

s'explique par la hausse des Factures non parvenues pour l'exercice 2023 liée à une hausse des charges externes.

Le poste "Autres Impôts et Taxes" concernent les dettes et provisions de taxes et remises conventionnelles sur médicaments ainsi que le montant des prélèvements à la source à verser pour le compte des employés, au total ce poste représente un montant de 158,0 millions €.

Le poste "Groupe et associés" diminue de 36,7 millions €. Il se compose d'une part, des dettes fournisseurs inter-compagnies (achat de marchandises), en hausse sur décembre 2023 ,celui-ci varie sensiblement en fonction des produits livrés sur la fin d'année et d'autre part de notre position de cash pool négative de 21,7 millions €.

6.8 Produits constatés d'avance

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits d'exploitation	1 962 050	1 441 469
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**1 962 050**	**1 441 469**

Les produits constatés d'avance sont constitués du chiffre d'affaires lié aux produits non réceptionnés par les clients à la date de clôture.

6.9 Charges constatées d'avance

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges d'exploitation	834 626	482 407
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**834 626**	**482 407**

Les charges constatées d'avance enregistrent les charges comptabilisées pendant l'exercice mais relatives à un exercice ultérieur.
Les charges constatées d'avance concernent notamment des charges de loyer du bâtiment pour 0,602 million €, d'assurance pour 0,17 million € ainsi que diverses charges liées à des évènements prévus sur 2024 pour 0,062 million €.

6.10 Écarts de conversion Actif-Passif

Postes concernés	ECART DE CONVERSION PASSIF			
En Euros	TOTAL	Compensé par Couverture de change	Provisions pour perte de changes	Ecart de conversion Passif
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation				
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation	49 930			49 930
Dettes sur immobilisations				
Total des Ecarts de conversion	**49 930**	**0**	**0**	**49 930**

Aucun écart de conversion Actif n'est à constater sur 2023, seul un montant d'écart de conversion Passif est comptabilisé relatif au poste Fournisseurs.

6.11 Composition du capital social

Catégorie de titres	Nombres de titres				Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursé pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	148 277 186	0	0	148 277 186	0,90

Ces actions sont intégralement détenues par la société Allergan Holdings France située à Courbevoie en France.

6.12 Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres (En Euros)	Au 31/12/2022	Variation de capital	Affectation du résultat 31/12/2022	Résultat de l'exercice	Autres variations	Au 31/12/2023
Capital social	133 449 467					133 449 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 846 322					22 846 322
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	8 160 811		1 296 403			9 457 214
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	74 370 000		24 631 666			99 001 666
Résultat de l'exercice	25 928 069		-25 928 069	26 514 013		26 514 013
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total Capitaux Propres	**264 754 669**	**0**	**0**	**26 514 013**	**0**	**291 268 682**

Le résultat de l'exercice 2022 a été affecté à la réserve légale pour 1,3 million € et le solde au report à nouveau. Il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes sur l'exercice 2023.

6.13 Eléments concernant les entreprises liées et participations

Chiffres exprimés en euros	Entreprises liées	Participations	Total 2023	Entreprises liées	Participations	Total 2022
Avances et acomptes sur immobilisations						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Prêts	148 416 039		148 416 039	145 000 000		145 000 000
Autres immobilisations financières	376 977		376 977	159 540		159 540
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	3 612 164		3 612 164	19 158 986		19 158 986
Capital souscrit appelé, non versé						
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
Emprunts et dettes financières divers						
Avances et acomptes reçus sur commandes						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	57 298 290		57 298 290	94 008 998		94 008 998
Produits de participations						
Autres produits financiers						
Charges financières	0		0	0		0

Les créances clients envers le Groupe correspondent au montant des créances inter compagnies pour 3,6 millions € liées aux refacturations émises pour 0,6 million €, les intérêts du prêt vers Forest Holding France pour un montant de 0,37 million € et un trop versé d'impôt sur les sociétés de 2,9 millions €.

Les dettes envers le Groupe correspondent aux comptes courants qui enregistrent les dettes d'approvisionnements auprès du Groupe pour -34,7 millions €, à la position de trésorerie mise à disposition par le Groupe (Cash Pool) pour -21,7 millions € et -0,9 million écart de change.

6.14 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	698 719 111	6 554	698 725 666	720 043 637
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	293 538	18 973 956	19 267 494	21 688 664
Chiffre d'affaires	**699 012 650**	**18 980 510**	**717 993 160**	**741 732 301**
%	97	3	100	

6.15 Chiffre d'Affaires par zone géographique

Répartition par zone géographique (En euros)	Exercice 2023	Exercice 2022
France	699 012 650	720 730 942
Etranger	18 980 510	21 001 359
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**717 993 160**	**741 732 301**

La variation du chiffre d'affaires de -23,7 millions € est due à la baisse des ventes de marchandises France pour -21,7 millions € et à une baisse du niveau des refacturations pour -2,0 millions €.

6.16 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 3,5 millions € et s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS FINANCIERS	4 393 268	1 002 413
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 393 268	1 002 413
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	864 562	784 807
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	864 562	784 807
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**3 528 706**	**217 607**

Les charges d'intérêts concernent essentiellement les escomptes financiers accordés aux clients, les produits financiers représentent les intérêts sur prêts reçus de Forest Holding France, le différentiel est généré par notre position de cash pool avec Abbvie Finance BV.

6.17 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -0,2 millions € s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		17 219
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		17 219
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	229 236	241 408
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	148 389	36 926
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	80 847	204 482
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-229 236**	**-224 189**

Le résultat exceptionnel est lié au résultat de la cession, en valeur nettes, d'immobilisations, essentiellement de matériels défectueux ou obsolètes ; et 0,1 million € pour diverses pénalités.

6.18 Impôt sur les Sociétés

Le montant de l'Impôt sur les Sociétés de 13,2 millions € se décompose ainsi :

Impôt sur les sociétés au taux standard de 25,0 % pour 16,16 millions €
Contribution sociale de 3,3% pour 0,51 million €

Sur lesquels viennent en déduction :
- La déduction Mécénat pour - 0,15 million €
- Le Crédit Impôt Recherche pour - 3,3 millions €, et Famille pour - 0,04 million €.

Par ailleurs, nous avons eu un remboursement de charge d'Impôts sur les sociétés de - 0,07 million € en conséquence de la proposition de rectification dans le cadre des conclusions du contrôle fiscal de la société Allergan France.

Aux termes d'un accord intervenu au cours de l'année 2022, la société a conclu une convention d'intégration fiscale avec la société « FOREST HOLDINGS FRANCE » qui détient indirectement ses titres à plus de 95 %.

Le groupe fiscal formé par « FOREST HOLDINGS France » et ses filiales est régi par les dispositions suivantes : chaque filiale verse à « FOREST HOLDINGS France », à titre de Contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat de l'exercice si elle était imposée distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les filiales auraient bénéficié en l'absence de l'intégration.

La convention ne contient pas de clause de rétrocession des déficits.

6.19 Accroissements et allégements de la dette future

Rubriques Allégements futurs du résultat taxable (en milliers €)	Exercice 2023	Exercice 2022
Provision pour indemnité de départ en retraite	21 299 354	19 162 977
Provision pour participation des salariés	5 996 163	5 777 167
Provision pour dépréciation clients		
Provision pour plan d'épargne action et options d'achat d'actions		
Provision sur CA	962 835	626 196
Provision pour indemnité de licenciement	620 199	367 383
Contribution de solidarité	992 034	985 246
Provision pour retraite supplémentaire		
Provision pour charges diverses	756 882	
Risque de change		
TOTAL	**30 627 466**	**26 918 969**

7. Ventilation de l'effectif moyen

Année fiscale 2023	Effectif
Ingénieurs et Cadres	704
Agents de maîtrise, Techniciens et employés	142
Ouvriers	
Autres	
TOTAL	**846**
Dont Apprentis	33

8. Rémunération des dirigeants

Cette information, qui aurait pour effet de divulguer une situation individuelle, n'est pas précisée.

9. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, à raison de leur fonction dans l'ensemble de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 0,2 millions €.

10. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale	AbbVie Inc
Siège social	1 Road North Waukegan IL 60064 North Chicago, Illinois (Etats-Unis)

Une consolidation est également établie conformément aux normes US Gaap par AbbVie Inc. Allergan Holding France détenant 100% des titres d'Abbvie SAS, elle est exemptée de produire des comptes consolidés, conformément aux règles et méthodes françaises (article R. 233-15 du Code du Commerce).

ABBVIE
Société par actions simplifiée au capital de 133.449.467,40 Euros
Siège social : 10 Rue d'Arcueil, 94528 RUNGIS CEDEX
750 775 660 RCS CRETEIL

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2024

.....

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 26.514.013,05 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Sur le bénéfice de l'exercice 26.514.013,05 €
 Il serait prélevé 5%, soit (1.325.700,65) €
 au titre de dotation à la réserve légale qui,
 après affectation, s'élèvera à 10.782.914,55€

- Le solde, soit 25.188.312,40 €
 serait distribué intégralement à titre de dividendes à l'Associé Unique,
 la société ALLERGAN HOLDINGS France

- Compte Report à nouveau avant affectation 99.001.665,99 €
 sur lequel il sera prélevé la somme de (14.811.687,60) €
 distribué intégralement à titre de dividendes à l'Associé Unique,
 la société ALLERGAN HOLDINGS France

Soit la distribution d'une somme de 40.000.000 euros
à titre de dividendes à l'Associé Unique, la société ALLERGAN HOLDINGS France

La mise en paiement de cette distribution interviendra dans le délai de 9 mois à compter de l'ouverture de l'exercice en cours.

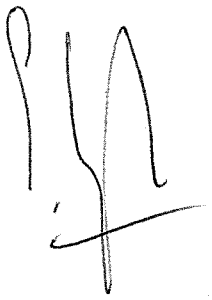
En conséquence, le montant du compte « Report à nouveau » sera réduit de la somme de 99.001.665,99 € à 84.189.978,39 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes mis en paiement ont été les suivants :

Exercice	Montant par actions	Montant Total
2020	-	-
2021	-	-
2022	-	-

.....

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Monsieur Stéphane LASSIGNARDIE



1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité et Faits marquants

La société Abbvie, sise au 10 rue d'Arcueil sur Rungis (94) exerce son activité de commercialisation et de distribution sur le territoire français (y compris DROM COM), de médicaments essentiellement actifs sur des maladies dites chroniques.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat de l'exercice est de 630,8 millions € et le résultat net comptable s'élève à 26,5 millions €.

Le chiffre d'affaires 2023 figurant dans les comptes statutaires ABBVIE est de 718,0 millions € en baisse de 3,2 % par rapport à l'année 2022.

La société comptabilise les remises conventionnelles dues en application d'une convention conclue avec le CEPS nettes des crédits de remises, le cas échéant, en chiffre d'affaires, considérant qu'il s'agit d'un ajustement du prix des médicaments.

Courant 2023 la société Abbvie France a fait l'objet d'une vérification des cotisations URSSAF versées portant sur les exercices 2020,2021,2022. Cette vérification a entraîné un rappel de cotisations et contributions obligatoires de 1,7 millions € incluant les majorations et pénalités auprès de l'URSSAF ILE DE France et 0,002 millions € auprès de l'URSSAF NORMANDIE. Une provision à hauteur de 2,448 millions € est portée au bilan au 31 décembre 2023.

L'évolution de son activité s'explique principalement par les évènements ci-dessous :

- Le chiffre d'Affaires du produit Humira décroît de -49 millions € en 2023. Une baisse significative des volumes en raison de la pénétration des biosimilaires sur le marché de l'Adalimumab, Les ventes sont également impactées par la réduction de prix de -10% depuis Mars 2023.

- Cette baisse sera partiellement compensée par la croissance continue du chiffre d'affaires de Rinvoq et Skyrizi (environ +26 millions €). Après un arrêt de promotion en 2022, la croissance de Rinvoq traduit la décision de reprise de promotion par l'ANSM à partir de 17/03/2023.

- Les ventes en Hépatite C sont en décroissance de -2,2 millions € soit -5%, principalement en raison des effets des paybacks avec -1,3 million € expliqué par une reprise de provision en 2022 non récurrente sur 2023 et -0,5 million lié à une provision payback plus importante qu'en 2022.

- Le produit Venclyxto poursuit sa croissance avec une augmentation du CA de +7,6 millions € en 2023. La performance est cependant affectée par la baisse de prix en août 2023 avec un impact estimé à -9,3 millions €, compensé par une hausse du volume de +16,9 millions €, grâce au lancement remboursé de l'indication CLL 1ère ligne et de l'AML 1ère ligne depuis août 2023.

- Le chiffre d'Affaires du produit Tepkinly, nouveau produit lancé en septembre 2023, est de 1,5 million €.

- Le portefeuille Eye Care est en décroissance sur 2023, avec un total à 121,3 millions €, soit -4,6% vs 2022 :

 - Ozurdex a été impacté par une baisse de prix de -4% en mai 2023. L'impact prix défavorable a été intégralement compensé par la croissance volume du produit de +6%.
 - Ganfort décroit de 1,2 million € à la suite de l'entrée des génériques sur MD en juin 2022.
 - Lumigan a subi une baisse de prix de -21,3% en janvier 2023.
 - Combigan a également eu une baisse de prix en février 2023 de -20%.

- Duodopa poursuit sa croissance à deux chiffres avec +13% vs 2022 soit une croissance de +2,3 millions €.

- Botox Thérapeutique poursuit sa croissance également avec +7% / +2 millions € vs 2022.

- Les produits HIV sont stables par rapport à l'année précédente soit à 1,4 million €.

Enfin, la concurrence des génériques reste très forte pour Sévorane, entraînant une baisse des ventes : à 9 millions € en 2023 vs. 9,6 millions € en 2022.

- Les ventes de produits esthétiques nettes de taxes et autres déductions s'élèvent à 48,0 millions € en 2023, en hausse de +9,1% par rapport à l'année 2022.
 L'évolution de l'activité Allergan Esthétique s'explique principalement par les éléments ci-dessous :

 - Le chiffre d'affaires de la gamme Juvederm en hausse de près de +15,9%. Cette croissance est portée par le développement des clients « grands comptes », par la hausse de nos prix de ventes au deuxième trimestre et la forte dynamique commerciale auprès des clients directs.
 - Le produit HArmonyCa, lancé au deuxième trimestre 2022, s'installe de plus en plus sur le marché, et enregistre une croissance de +160%.
 - Le chiffre d'affaires de la gamme Vistabel est en décroissance de -13,1%. Les parts de marché gagnées en 2022 dû à des problèmes d'approvisionnement chez la concurrence, n'ont pas été maintenues.
 - L'activité de Cryolipolyse (CoolSculpting) reflète également une décroissance de -33% principalement due à la baisse des ventes de systèmes.

La Tax M 2022 (clause de sauvegarde) a été facturée pour 26,2 millions € et en 2023, elle a été estimée à 33,3 millions € en raison d'une croissance du marché pharmaceutique brut estimée à +8,5%.

La Société continue également de gérer étroitement les ressources de fabrication et de chaîne d'approvisionnement afin de garantir que les patients continuent de recevoir un approvisionnement ininterrompu de leurs médicaments.

OCDE Pilier 2 : adoption par la législation française sur l'année 2023

Les règles de Pilier 2 de l'OCDE s'appliquent généralement aux entreprises multinationales dont le chiffre d'affaires consolidé est supérieur ou égal à 750 millions d'euros. Sous réserve de certaines contraintes « Safe Harbours », les grandes multinationales relevant du champ d'application sont tenues de calculer leur taux effectif d'impôt (TEI- GloBE) pour chaque juridiction où elles exercent leurs activités et seront soumises à un impôt complémentaire de la différence entre leur taux effectif d'impôt (TEI) pour chaque juridiction et le taux minimum de 15%. Si le taux effectif d'impôt (TEI) dans une juridiction est de 15% ou plus, aucun impôt complémentaire ne sera payable.

La législation de pilier 2 a été adoptée en 2023 en France et entrera en vigueur le 1er janvier 2024. La législation introduit la règle d'inclusion du revenu (RIR) et la taxe complémentaire nationale qualifiée (QDMTT) conformément aux exigences de l'OCDE. La règle des bénéfices sous-imposés (UTPR) doit être mise en œuvre à compter de janvier 2025.

Le groupe AbbVie a effectué une évaluation de l'exposition potentielle du groupe AbbVie aux impôts sur le revenu de pilier 2 en France. Le groupe AbbVie ne s'attend pas à être assujetti aux taxes complémentaires du pilier 2 dans cette juridiction en 2024.

1.2. Activité de recherche et développement

La société poursuit ses activités de recherche et de développement.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes Généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2015-06 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 23 novembre 2015 et homologué par arrêté ministériel du 4 décembre 2015 (JO du 8 décembre 2015).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

2.2. Utilisation d'Estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2023, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite

3. REGLES D'EVALUATION DES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

3.1. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires d'acquisition.

Les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles sont de 3 ans pour les logiciels et licences et de 5 ans pour les autres immobilisations incorporelles.

3.2. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Evaporateurs	10 ans
Pompes	5 ans

3.3. Autres Immobilisations Financières

Les prêts et créances immobilisés sont valorisés à leur valeur actuelle. Une provision est constatée lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-remboursement.

3.4. Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode du "premier entré, premier sorti" (FIFO), la valeur des marchandises et approvisionnements incluant les frais accessoires d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de critères distincts :

- Lorsque les produits sont défectueux (retours clients, produits en attente de destruction) ou obsolètes (date de péremption empêchant toute commercialisation) ou encore s'il existe un risque spécifique de non-commercialisation, la provision est constituée pour la valeur d'inventaire ;

- Pour l'ensemble des produits, une provision est constituée sur la base des résultats d'une analyse mensuelle de la rotation des stocks tenant compte de la date de péremption et des prévisions de ventes de chacun d'entre eux. La provision est alors calculée en fonction de la valeur d'inventaire pondérée par un coefficient résultant de la durée de commercialisation résiduelle et du poids de l'éventuel sur stockage estimé par rapport aux ventes prévisionnelles.

3.5. Clients et autres créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

3.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

3.7. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.
L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

3.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

3.8.1 Engagements à long terme de retraite, pour primes liées à l'ancienneté et d'autres avantages

Les engagements à long terme de retraite sont comptabilisés par la société pour l'intégralité des provisions pour retraites et autres avantages similaires dont bénéficient ses salariés.
Concernant la provision relative aux engagements des indemnités de fin de carrière, les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- le taux d'Actualisation retenu est de 3,25 %;
- le coefficient de Turn-over est dégressif avec l'âge, il a été revu courant 2019 de sorte qu'il correspond à la rotation moyenne effective des salariés de la Société sur les cinq derniers exercices ;
- la table de mortalité utilisée est celle actualisée provenant des services publics statistiques nationaux INSEE 2017-2019 ;
- le taux de progression des salaires retenu est de 3,5 % ;
- la date de départ retenue varie entre 61 ans et 64 ans, en fonction de l'âge des salariés.

Les écarts actuariels constatés à la clôture de l'exercice ne sont pas comptabilisés et seront amortis sur la période résiduelle d'acquisition des droits s'ils représentent plus de 10% de l'engagement total.

L'engagement des retraites lié aux Indemnités de fin de carrière total figure au passif du bilan et représente à 24,7 millions €.

Les accords d'entreprise de la société prévoient l'attribution de primes et congés aux salariés dès lors qu'ils atteignent un certain niveau d'ancienneté. Cette attribution est graduelle et s'échelonne sur l'ensemble de la vie professionnelle des salariés au sein de l'entreprise. L'engagement correspondant à ces primes est valorisé à l'aide des mêmes paramètres d'actualisation et de probabilités que ceux utilisés pour le calcul des engagements des indemnités de départ en retraite. Il s'élève à 3,6 millions € en fin d'exercice 2023.

La provision cumulée des Engagements à Long Terme de Retraite et obligations similaires au titre de l'année 2023 s'élève à 28,4 millions €.

4. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture qui puisse avoir une incidence sur les comptes de l'exercice 2023 n'est à signaler.

5. Changement de Méthodes Comptables

Aucun changement de méthodes comptables n'est à signaler sur l'exercice 2023.

6. Notes relatives aux postes de Bilan et du Compte de Résultat

6.1 Immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Sorties	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement					
Fonds de commerce	196 139 413				196 139 413
Autres postes d'immobilisation incorporelles	171 737				171 737
Total 1 Incorporelles	196 311 150	**0**	**0**	**0**	196 311 150
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements…..	5 937 227	678 610		6 782	6 609 055
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	12 925 753	1 269 207		1 378 816	12 816 144
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 275 109	569 384		439 047	4 405 447
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**23 138 089**	**2 517 201**	**0**	**1 824 645**	**23 830 646**
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Immobilisations en cours/acomptes	276 340		118 552		157 788
TOTAL	**219 725 579**	**2 517 201**	**118 552**	**1 824 645**	**220 299 584**

Les immobilisations incorporelles brutes (196,3 millions €) correspondent principalement aux éléments du fonds de commerce apportés au 1er octobre 2012 par les sociétés Abbott France (pour 187,1 millions €), Abbott Products (pour 3,8 millions €) et Allergan pour 5,2 millions € en date du 1er novembre 2022.

La variation des immobilisations corporelles +0,7 millions € s'explique principalement par :

- L'acquisition d'évaporateurs et pompes pour + 1,3 million €
- L'acquisition de matériels informatiques et mobiliers pour +0,4 million €

- La rénovation des sites (Rungis, La Madeleine de Nonancourt, Courbevoie) pour +0,7 million €.
- La sortie de matériels informatiques et évaporateurs obsolètes pour -1,8 million €.

6.2 Amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	152 092	13 867		165 959
Total 1	**152 092**	**13 867**	**0**	**165 959**
Terrains				
Constructions	4 395 565	693 407	6 783	5 082 189
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	9 216 978	1 104 841	1 345 034	8 976 785
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	2 475 146	342 596	391 982	2 425 760
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**16 087 689**	**2 140 844**	**1 743 799**	**16 484 734**
TOTAL	**16 239 781**	**2 154 711**	**1 743 799**	**16 650 693**

L'amortissement des immobilisations figurant au bilan enregistre le cumul des dotations constatées depuis les apports effectués au 1er octobre 2012 diminué des cumuls d'amortissements des immobilisations sorties.

6.3 Immobilisations financières

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions et Virements de poste à poste	Sorties et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	146 051 995	3 705 716	880	149 756 830		149 756 830
TOTAL	**146 051 995**	**3 704 835**	**880**	**149 756 830**		**149 756 830**

Les immobilisations financières (149,7 millions €) concernent au prêt accordé à Forrest à hauteur de 148,4 millions, à des intérêts de 0,4 million € et aux dépôts de garantie pour 0,9 million €.

6.4 Stocks et en-cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023
Matières premières	155 827		155 827
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	150 338 088	2 068 340	148 269 748
TOTAL	**150 493 915**	**2 068 340**	**148 425 575**

La Valeur Nette du Stock de Marchandises passe de 118,6 millions € en 2022 à 148,3 millions € à fin 2023, soit une hausse du stock en valeur nette de 29,5 millions € expliquée par :

- Une baisse des stocks en valeurs brutes de -16,3 millions € :
 - Maviret, spécialité en Hépatologie pour (-16,3 millions €) ;

- Une hausse des stocks en valeurs brutes de 46 millions € :
 - Spécialité en Ophtalmologie, pour (+ 12,5 millions €) ;
 - Skyrizi, spécialité en Dermatologie pour (+8,6 millions €) ;
 - Venclyxto, spécialité en Hématologie pour (+7,4 millions €) ;
 - Rinvoq, spécialité Immunologie, pour (+6,7 millions €)
 - Spécialité en Botox thérapeutique, pour (+ 4,3 millions €)
 - Spécialité en Médecine esthétique, pour (+ 2,6 millions €) ;
 - Tepkinly, spécialité en Onco - Hématologie, pour (+2,4 millions €)
 - Humira, spécialité Immunologie, pour (+1,5 million €)

- Une augmentation de la provision pour dépréciation du stock de 1,4 million € laissant un solde à fin 2023 de 2,1 millions €.

6.5 Provisions

Provisions inscrites au bilan En Euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**0**	**0**	**0**	**0**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour retraites et obligations similaires	26 482 372	3 023 530	1 140 717	28 365 185
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des Immos				
Provisions pour gros entretien grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	25 549 211	10 935 822	6 561 500	29 923 533
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**52 031 583**	**13 959 352**	**7 702 217**	**58 288 718**
Dépréciation des immobilisations incorporelles				
Dépréciation des immobilisations corporelles				
Dépréciation des immobilisations financières				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Autres immobilisations financières				
Dépréciation des stocks et en cours	862 205	1 333 069	126 933	2 068 340
Dépréciation des comptes clients	456 903	232 284		689 187
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**1 319 108**	**1 565 353**	**126 933**	**2 757 527**

Aucune provision réglementée n'est comptabilisée dans les livres d'AbbVie.

Les provisions pour Risques et Charges portées au bilan pour 58,3 millions € recouvrent les éléments suivants :

- 24,7 millions € couvrant les engagements de retraite contre 23,6 millions € au 31/12/2022 ;
- 3,6 millions € pour les avantages liés à l'ancienneté des salariés contre 2,9 millions € au 31/12/2022 ;
- 29,9 millions € pour des risques et litiges divers contre 25,5 millions € au 31/12/2022.

6.6 Etat des échéances des Créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 258,1 millions € en valeurs brutes au 31/12/2023 et se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**149 756 830**	**148 793 016**	**963 814**
Créances rattachées à des participations			
Prêts	148 793 016	148 793 016	
Autres immobilisations financières	963 814		963 814
ACTIF CIRCULANT :	**108 343 513**	**108 343 513**	**0**
Clients	99 427 741	99 427 741	
Clients douteux	689 187	689 187	
Personnel et comptes rattachés	264 183	264 183	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	3 235 078	3 235 078	
Groupe et associés	3 612 164	3 612 164	
Débiteurs divers	280 534	280 534	
Charges constatées d'avance	834 626	834 626	
TOTAL	**258 100 343**	**257 136 528**	**963 814**

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours.

Les créances clients s'établissent à 99,4 millions € contre 80,9 millions € en 2022.
La hausse des créances clients de fin d'année s'explique par un montant des Lettres de change remise en banque en fin d'année et sera encaissé début janvier.

Le DSO (délai de paiement des clients) en légère hausse sur l'année, les créances clients représentent 35,8 jours de chiffre d'affaires en 2023 contre 34,6 jours en 2022.

Les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 0,7 million €, et sont en hausse de 0,2 million € comparativement à 2022.

Le poste créances Groupe diminue de 15,5 millions €. Il est constitué principalement de créances clients inter-compagnies pour 0,6 million € et d'une créance Impôt sur les sociétés vis de vis de Forest Holdings, tête de groupe fiscal pour 2,9 millions €. Le montant à verser au titre de l'impôt société au 31/12/2023 est de 13,18 millions € tandis que les acomptes versés sur 2023 représentent une somme de 16,1 millions €.

6.7 Etat des échéances des Dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 843 798	26 843 798		
Personnel et comptes rattachés	22 129 270	22 129 270		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 345 751	13 345 751		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	158 041 094	158 041 094		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	57 298 291	57 298 291		
Autres dettes	1 609 313	1 609 313		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	1 962 050	1 962 050		
TOTAL	**281 229 567**	**281 229 567**	**0**	**0**

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Les dettes Fournisseurs et comptes rattachés sont de 26,8 millions €, en hausse de 9,2 millions € par rapport à 2022. La progression des dettes Fournisseurs de 9,2 millions €

s'explique par la hausse des Factures non parvenues pour l'exercice 2023 liée à une hausse des charges externes.

Le poste "Autres Impôts et Taxes" concernent les dettes et provisions de taxes et remises conventionnelles sur médicaments ainsi que le montant des prélèvements à la source à verser pour le compte des employés, au total ce poste représente un montant de 158,0 millions €.

Le poste "Groupe et associés" diminue de 36,7 millions €. Il se compose d'une part, des dettes fournisseurs inter-compagnies (achat de marchandises), en hausse sur décembre 2023 ,celui-ci varie sensiblement en fonction des produits livrés sur la fin d'année et d'autre part de notre position de cash pool négative de 21,7 millions €.

6.8 Produits constatés d'avance

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits d'exploitation	1 962 050	1 441 469
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**1 962 050**	**1 441 469**

Les produits constatés d'avance sont constitués du chiffre d'affaires lié aux produits non réceptionnés par les clients à la date de clôture.

6.9 Charges constatées d'avance

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges d'exploitation	834 626	482 407
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**834 626**	**482 407**

Les charges constatées d'avance enregistrent les charges comptabilisées pendant l'exercice mais relatives à un exercice ultérieur.
Les charges constatées d'avance concernent notamment des charges de loyer du bâtiment pour 0,602 million €, d'assurance pour 0,17 million € ainsi que diverses charges liées à des évènements prévus sur 2024 pour 0,062 million €.

6.10 Écarts de conversion Actif-Passif

Postes concernés	ECART DE CONVERSION PASSIF			
En Euros	TOTAL	Compensé par Couverture de change	Provisions pour perte de changes	Ecart de conversion Passif
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation				
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation	49 930			49 930
Dettes sur immobilisations				
Total des Ecarts de conversion	**49 930**	**0**	**0**	**49 930**

Aucun écart de conversion Actif n'est à constater sur 2023, seul un montant d'écart de conversion Passif est comptabilisé relatif au poste Fournisseurs.

6.11 Composition du capital social

Catégorie de titres	Nombres de titres				Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursé pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	148 277 186	0	0	148 277 186	0,90

Ces actions sont intégralement détenues par la société Allergan Holdings France située à Courbevoie en France.

6.12 Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres (En Euros)	Au 31/12/2022	Variation de capital	Affectation du résultat 31/12/2022	Résultat de l'exercice	Autres variations	Au 31/12/2023
Capital social	133 449 467					133 449 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 846 322					22 846 322
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	8 160 811		1 296 403			9 457 214
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	74 370 000		24 631 666			99 001 666
Résultat de l'exercice	25 928 069		-25 928 069	26 514 013		26 514 013
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total Capitaux Propres	**264 754 669**	**0**	**0**	**26 514 013**	**0**	**291 268 682**

Le résultat de l'exercice 2022 a été affecté à la réserve légale pour 1,3 million € et le solde au report à nouveau. Il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes sur l'exercice 2023.

6.13 Eléments concernant les entreprises liées et participations

Chiffres exprimés en euros	Entreprises liées	Participations	Total 2023	Entreprises liées	Participations	Total 2022
Avances et acomptes sur immobilisations						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Prêts	148 416 039		148 416 039	145 000 000		145 000 000
Autres immobilisations financières	376 977		376 977	159 540		159 540
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	3 612 164		3 612 164	19 158 986		19 158 986
Capital souscrit appelé, non versé						
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
Emprunts et dettes financières divers						
Avances et acomptes reçus sur commandes						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	57 298 290		57 298 290	94 008 998		94 008 998
Produits de participations						
Autres produits financiers						
Charges financières	0		0	0		0

Les créances clients envers le Groupe correspondent au montant des créances inter compagnies pour 3,6 millions € liées aux refacturations émises pour 0,6 million €, les intérêts du prêt vers Forest Holding France pour un montant de 0,37 million € et un trop versé d'impôt sur les sociétés de 2,9 millions €.

Les dettes envers le Groupe correspondent aux comptes courants qui enregistrent les dettes d'approvisionnements auprès du Groupe pour -34,7 millions €, à la position de trésorerie mise à disposition par le Groupe (Cash Pool) pour -21,7 millions € et -0,9 million écart de change.

6.14 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	698 719 111	6 554	698 725 666	720 043 637
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	293 538	18 973 956	19 267 494	21 688 664
Chiffre d'affaires	**699 012 650**	**18 980 510**	**717 993 160**	**741 732 301**
%	97	3	100	

6.15 Chiffre d'Affaires par zone géographique

Répartition par zone géographique (En euros)	Exercice 2023	Exercice 2022
France	699 012 650	720 730 942
Etranger	18 980 510	21 001 359
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**717 993 160**	**741 732 301**

La variation du chiffre d'affaires de -23,7 millions € est due à la baisse des ventes de marchandises France pour -21,7 millions € et à une baisse du niveau des refacturations pour -2,0 millions €.

6.16 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 3,5 millions € et s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS FINANCIERS	4 393 268	1 002 413
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 393 268	1 002 413
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	864 562	784 807
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	864 562	784 807
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**3 528 706**	**217 607**

Les charges d'intérêts concernent essentiellement les escomptes financiers accordés aux clients, les produits financiers représentent les intérêts sur prêts reçus de Forest Holding France, le différentiel est généré par notre position de cash pool avec Abbvie Finance BV.

6.17 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -0,2 millions € s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		17 219
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		17 219
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	229 236	241 408
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	148 389	36 926
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	80 847	204 482
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-229 236**	**-224 189**

Le résultat exceptionnel est lié au résultat de la cession, en valeur nettes, d'immobilisations, essentiellement de matériels défectueux ou obsolètes ; et 0,1 million € pour diverses pénalités.

6.18 Impôt sur les Sociétés

Le montant de l'Impôt sur les Sociétés de 13,2 millions € se décompose ainsi :

Impôt sur les sociétés au taux standard de 25,0 % pour 16,16 millions €
Contribution sociale de 3,3% pour 0,51 million €

Sur lesquels viennent en déduction :
- La déduction Mécénat pour - 0,15 million €
- Le Crédit Impôt Recherche pour - 3,3 millions €, et Famille pour - 0,04 million €.

Par ailleurs, nous avons eu un remboursement de charge d'Impôts sur les sociétés de - 0,07 million € en conséquence de la proposition de rectification dans le cadre des conclusions du contrôle fiscal de la société Allergan France.

Aux termes d'un accord intervenu au cours de l'année 2022, la société a conclu une convention d'intégration fiscale avec la société « FOREST HOLDINGS FRANCE » qui détient indirectement ses titres à plus de 95 %.

Le groupe fiscal formé par « FOREST HOLDINGS France » et ses filiales est régi par les dispositions suivantes : chaque filiale verse à « FOREST HOLDINGS France », à titre de Contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat de l'exercice si elle était imposée distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les filiales auraient bénéficié en l'absence de l'intégration.

La convention ne contient pas de clause de rétrocession des déficits.

6.19 Accroissements et allégements de la dette future

Rubriques Allégements futurs du résultat taxable (en milliers €)	Exercice 2023	Exercice 2022
Provision pour indemnité de départ en retraite	21 299 354	19 162 977
Provision pour participation des salariés	5 996 163	5 777 167
Provision pour dépréciation clients		
Provision pour plan d'épargne action et options d'achat d'actions		
Provision sur CA	962 835	626 196
Provision pour indemnité de licenciement	620 199	367 383
Contribution de solidarité	992 034	985 246
Provision pour retraite supplémentaire		
Provision pour charges diverses	756 882	
Risque de change		
TOTAL	**30 627 466**	**26 918 969**

7. Ventilation de l'effectif moyen

Année fiscale 2023	Effectif
Ingénieurs et Cadres	704
Agents de maîtrise, Techniciens et employés	142
Ouvriers	
Autres	
TOTAL	**846**
Dont Apprentis	33

8. Rémunération des dirigeants

Cette information, qui aurait pour effet de divulguer une situation individuelle, n'est pas précisée.

9. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, à raison de leur fonction dans l'ensemble de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 0,2 millions €.

10. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale	AbbVie Inc
Siège social	1 Road North Waukegan IL 60064 North Chicago, Illinois (Etats-Unis)

Une consolidation est également établie conformément aux normes US Gaap par AbbVie Inc. Allergan Holding France détenant 100% des titres d'Abbvie SAS, elle est exemptée de produire des comptes consolidés, conformément aux règles et méthodes françaises (article R. 233-15 du Code du Commerce).